

RONDE NOCTURNES DE LA HAUTE-SAVOIE

CAHIER DES CHARGES HIVER 2026

A. GENERALITES

Les Rondes Nocturnes sont des **courses de promotion de ski de fond**, organisées par un club sous l'égide du **Comité de Ski du Mont-Blanc (CSMB)** avec le soutien financier du **Conseil Départemental 74 (CD74)** et de l'association **Haute-Savoie Nordic (HSN)**, qui se déroulent sous la forme d'un **relais par équipe de 2 coureurs** sur une boucle de 800 à 1200 mètres à proximité ou le plus proche possible du centre de la station.

Ces manifestations, dont la valeur sportive n'est pas contestée, doivent cependant garder un aspect convivial tout en préservant le côté promotion et animation pour la station et le club organisateur.

Les épreuves sont suivies d'une **soirée « repas » organisée par le club** où sont conviés, concurrents, partenaires et autres invités à l'appréciation du club organisateur.

Ces courses sont ouvertes **aux U16 (2010) et plus**.

B. CALENDRIER 2026

- ✓ 16 janvier 2026 : Le Grand Bornand
- ✓ 11 Février 2026 : Les Glières
- ✓ 18 Février 2026 : Les Contamines Montjoies

Si besoin, un report peut être fait, avec l'accord des partenaires, dans ce cas un délai d'une semaine minimum doit être respectée entre chaque étape.

C. INSCRIPTIONS ET REGLEMENT

Le coordinateur désigné est **Christophe DELOCHE (06.48.10.77.83)**. Il assure la fonction de superviseur technique et veillera tout particulièrement au respect de l'application du présent cahier des charges et notamment au respect des caractéristiques techniques.

Les inscriptions devront s'effectuer **auprès du Club organisateur**.

Le prix de l'inscription est fixé à :

- **40 euros** par équipe et par course jusqu'à la **veille de la course**
- **50 euros** par équipe et par course pour les **inscriptions le jour-même**

Chaque organisateur fixe, en accord avec le coordinateur, le nombre d'équipes maximum qui peuvent être inscrites, et se font par ordre chronologique d'arrivée.

Il n'est pas obligatoire d'être licencié FFS pour participer à ces courses de promotion.
Un ticket course sera édité pour les non licenciés, le tarif est compris dans le montant de l'inscription.

5 groupes sont constitués, selon l'ordre de départ suivant :

- 1) Groupe des Mixtes (équipes mixtes, tous niveaux et toutes catégories)
- 2) Groupe des Copains et groupe Copines (non mixte - niveau courses populaires, amateurs, masters et vacanciers)
- 3) Groupe des Bons (licenciés, niveau régional)
- 4) Groupe des Dames (équipes dames, toutes catégories et tous niveaux, équipes par clubs)
- 5) Groupe Elite (équipes hommes, de niveau national (équipes comité notamment, ou international, équipes par club avec accord de l'organisateur)

Les Groupes Dames et Elite sont soumis aux règles de fartage de la charte régionale.

Deux jeux de dossards, de 1 à 150, seront fournis au Club organisateur par le CSMB.
Le 1^{er} relayeur portera le dossard blanc, le 2^{ème} le dossard jaune.

Le club organisateur devra assurer **obligatoirement** un service de secours avec matériel de réanimation, à proximité de l'arrivée, pendant toute la durée de l'épreuve, la présence d'un médecin est recommandée. Les pisteurs peuvent assurer ce service de secours.

Une obligation d'éclairage est faite pour les zones de départ, de passage de relais et d'arrivée et les espaces pour les partenaires. Pour le reste de la piste les coureurs peuvent utiliser des lampes frontales.

C. PODIUMS, REMISE DES PRIX

Pour les groupes Elites et Dames un podium de la course doit être effectué sur le site avec dossards et équipements de course (podium sans ou avec petits lots pour une photo sur site en extérieur)

Au cours du repas, un podium par groupe doit être effectué.

Une attribution de lots sera effectuée par tirage au sort parmi tous les participants.
Les dotations sont à charge des partenaires complétées par le club organisateur sans faire de concurrence aux sponsors officiels.
Les lots fournis par les sociétés VOLA et SALOMON devront être répartis entre la remise des prix des podiums et le tirage au sort.

Les sponsors officiels sont les sociétés VOLA, SALOMON, et Haute Savoie Nordique.

D. VISIBILITE-COMMUNICATION

Les supports de communication fournis par les partenaires et sponsors devront être mis dans les aires de départ, au passage de relais et à l'arrivée.
Un support visuel sera mis à disposition du Club organisateur qui devra s'en servir pour les fonds de podiums.

E. ANIMATION

Il est souhaitable qu'une animation grand public soit intégrée au concept des Rondes Nocturnes de la Haute-Savoie.

Exemple : course de démonstration des jeunes du club, des vacanciers ou toutes autres animations réservées aux hivernants.

Recommandation est faite au club/station d'organiser une dégustation gratuite de boissons chaudes.

Les épreuves sont commentées et animées par un animateur et à charge du club organisateur.

Obligation d'une sono de qualité sur le site des épreuves sportives et lors du repas.

Tout partenaire pourra organiser une action de promotion au cours de l'événement.

F. PARTENARIAT

Les partenaires sont le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (dotation de 1000 euros sur présentation de facture par l'intermédiaire du CSMB, l'Association Haute- Savoie Nordic (dotation de 1000 euros sur présentation de facture) et le Comité de Ski du Mont-Blanc (aide technique, coordination...).

Les sponsors sont les sociétés VOLA, SALOMON et Haute Savoie Nordique qui participent à la dotation en lots des différentes remises des prix et tirages au sort.

G. RECAPITULATIF DES TACHES A CHARGE DE L'ORGANISATEUR

- La gestion des inscriptions et l'édition d'une liste de départ pour le speaker
- La préparation de la piste (enneigement, damage, balisage) avant et pendant la course
- Un profil de course accessible et ludique et demandé
- La sécurité et le secours (coureurs et spectateurs)
- La mise en place des visuels partenaires, prestataires et sponsors
- L'organisation de la soirée repas
- L'organisation de la remise des prix, trophées et dotations par tirage au sort
- La liste des tickets course non licenciées à la FFS qui doit être fournie au CSMB
- Le retour d'une feuille de résultats au CSMB (developpement@skimb.fr)